

AU CŒUR DE NOTRE VILLAGE



Votre bulletin d'information municipale

SOMMAIRE

<u>Repas dansant des aînés et agenda</u>	<u>P.1</u>
<u>Actualités</u>	<u>P.2</u>
<u>Elections Européennes</u>	<u>P.7</u>
<u>Travaux</u>	<u>P.9</u>
<u>Rétrospectives</u>	<u>P.10</u>
<u>Associations</u>	<u>P.15</u>
<u>Loisirs et Culture</u>	<u>P.17</u>
<u>Manifestations</u>	<u>P.18</u>

Mairie

85 avenue des Côtes de Bourg
Accueil: 05.57.68.44.44

www.prignacetmarcamps.fr
secretariat@prignacetmarcamps.fr
comptabilite@prignacetmarcamps.fr
lettredemonvillage@prignacetmarcamps.fr

HORAIRES

Lundi/Vendredi
9h00 - 12h00/14h00 - 17h00
Mardi/Jeudi
14h00 - 17h30
Mercredi
9h00 - 12h



REPAS DANSANT DES AÎNES

Samedi 25 MAI 2024 à 12 h 30

Salle des fêtes

**Repas offert et organisé par la Municipalité
aux habitant(e)s âgé(e)s de 65 ans et plus.**

**Repas payant pour les personnes de moins de 65 ans
et hors communes.**

Apéritif de bienvenue offert à tous les convives

**Vous recevrez prochainement le bulletin d'inscription
à remettre en Mairie**

AGENDA 2024

Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres un agenda-guide.
Celui-ci vous est offert par votre Municipalité grâce à la collaboration
des annonceurs publicitaires.
Nous les en remercions vivement.
En espérant que cet agenda vous sera utile.



Actualités

Retrouver toute l'information locale de votre commune sur votre smartphone en téléchargeant gratuitement l'application **CityAll**



Communauté de Communes du Grand Cubzaguais

Lundi et Jeudi : 8 h 30 – 18 h 00

Vendredi : 8 h 30 – 16 h 30

Retrouvez nos services et ceux d'autres partenaires à la Maison des Services Publics du Grand Cubzaguais
ZAC Parc Aquitaine 365 Avenue BOUCICAUT
33240 SAINT ANDRÉ DE CUBZAC

05.57.43.96.37 mSP@grand-cubzaguais.fr

PLANNING PERMANENCES MENSUELLES

sur le site de la CDC

www.cdc-cubzaguais.fr

sur le site de la mairie **Onglet**

"vie pratique" "rubrique" CDC du Grand Cubzaguais

GUIDE DE L'ACTION SOCIALE

<https://www.calameo.com/read/000123687d29402b7fabf>



HABITANTS DE BLAYE BOURG TERRES D'ESTUAIRE, LE BON PLAN, C'EST VOUS !

DEMANDEZ VOTRE CARTE AMBASSADEUR & PROFITEZ D'AVANTAGES ET RÉDUCTIONS SUR NOS OFFRES (BALADES FLUVIALES, VISITES GUIDÉES...) ET CELLES DE NOS PARTENAIRES.

Carte gratuite, délivrée depuis vos offices de tourisme à Bourg, Saint-Savin, Blaye, Saint-André-de-Cubzac et Terres d'oiseaux.

+ D'INFOS SUR : www.bbte.fr Le vrai site de rencontres

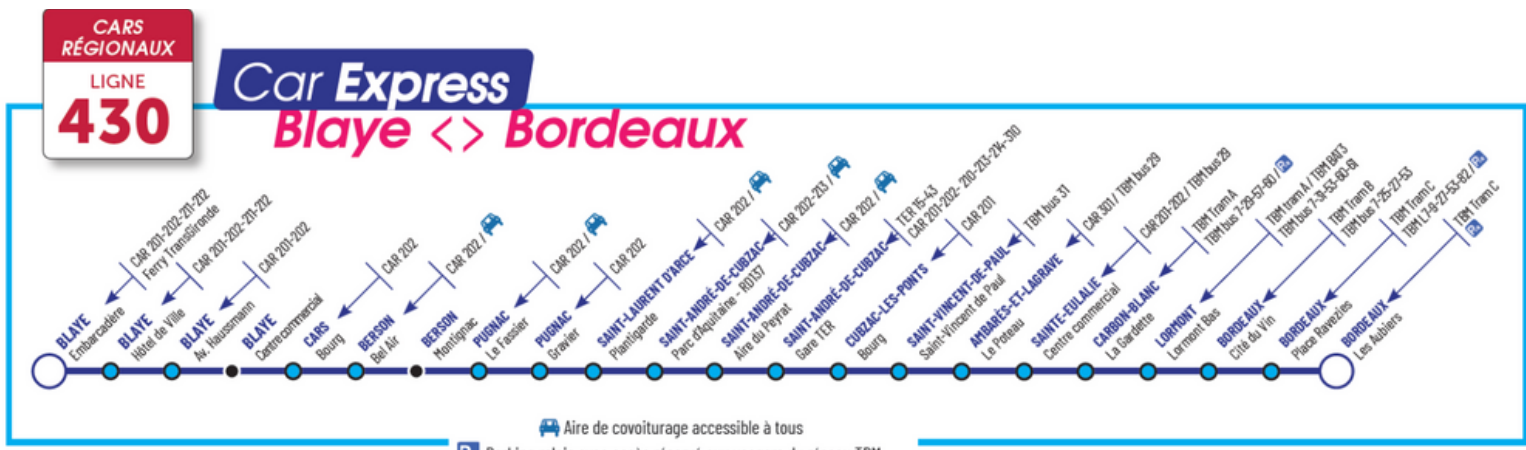
L'offre de France services s'enrichit !

Le panel des démarches administratives proposées au sein des espaces France services est élargi ! Un partenariat a été signé en novembre 2023 intégrant à l'offre des espaces France services les démarches relatives au **chèque énergie**.

Depuis janvier 2024, les conseillers France services participeront à **informer les usagers sur ce dispositif d'aide au paiement des factures d'électricité et de gaz**, à les accompagner dans son utilisation, et à les orienter si besoin vers une assistance dédiée. Ce partenariat liera également le réseau France services et l'Agence nationale de l'aménagement et de l'habitat (Anah) afin d'inclure deux nouvelles démarches :

- **MaPrimeRenov'**, l'aide de l'Etat à destination des propriétaires qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique au sein de leur logement
- et **MaPrimeAdapt'**, le dispositif d'adaptation du logement à la perte d'autonomie et au handicap entrant en vigueur au 1er janvier 2024.

L'opérateur **France Rénov'** fait ainsi son entrée dans le bouquet des opérateurs de France services.



RER MÉTROPOLITAIN
BORDEAUX MÉTROPOLITAINE | GRANDE-NOUVELLE-AQUITAINE

NOUVEAU Car Express Blaye <-> Bordeaux

À PARTIR DU 8 JANVIER

2,30€ le trajet

Un car toutes les 20 min en heure de pointe

AIDES PERMIS DE CONDUIRE

La loi n° 2023-479 du 21 juin 2023 vise à faciliter le passage et l'obtention de l'examen du permis de conduire, de mieux informer les jeunes sur les financements possibles du permis de conduire.

France Travail (ex-Pôle emploi) a été retenu par le gouvernement pour proposer une plateforme qui recense les aides au permis communales, sur l'ensemble du territoire. Il s'agit du site "Mes Aides France Travail" !



INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES 2024 / 2025



Voici les démarches à suivre pour les nouvelles inscriptions à l'école primaire (maternelle et élémentaire)

Les parents doivent se rendre à la mairie, aux horaires d'ouverture, munis des pièces suivantes :

- Livret de famille complet parents-enfants (à défaut l'acte de naissance de l'enfant avec filiation traduit en français pour les actes étrangers)
- Pièces d'identité du/des responsables légal(aux)
- Justificatif de domicile de moins de trois mois (loyer ; gaz ; électricité ; assurance habitation)
- Carnet de santé de l'enfant (vaccinations obligatoires à jour)
- Certificat de radiation si changement d'établissement scolaire

En cas de demande de dérogation, joindre une lettre de motivation (courrier) et les pièces justificatives complémentaires suivant les situations.

Pour les parents séparés ou divorcés, dernier jugement de divorce ou ordonnance provisoire du juge des affaires familiales mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale et la résidence habituelle de l'enfant (à défaut, attestation sur l'honneur du deuxième parent accordant tout pouvoir à la scolarisation de l'enfant).

Ensuite, les parents peuvent prendre rendez-vous à l'école pour l'inscription auprès de la direction de l'école.

ATTENTION : Nous vous rappelons que les inscriptions scolaires concernent UNIQUEMENT les nouvelles inscriptions, c'est à dire les enfants scolarisés pour la 1ère fois à l'école de Prignac et Marcamps (1ère inscription en petite section maternelle ou enfants qui sont nouveaux arrivants sur la commune).

Les inscriptions périscolaires s'effectuent via la plateforme BL ENFANCE portail Famille

Lors des inscriptions scolaires en mairie, une fois votre adresse mail transmise, un code d'accès vous permettra de vous connecter à la plateforme pour effectuer les inscriptions périscolaires (garderie, restaurant scolaire).

Info sur le site de la commune : www.prignacetmarcamps.fr : Rubrique "Enfance et Famille"

PROCES VERBAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Les Procès verbaux sont consultables sur le site de la Mairie Rubrique "Ma mairie" : procès verbaux du conseil municipal"

www.prignacetmarcamps.fr



SMICVAL RAPPEL



Nous vous rappelons que les sacs pour les restes alimentaires sont disponibles en mairie

Il est demandé à ce que chaque administré ne laisse plus ses poubelles sur la chaussée compte tenu désormais de leurs inutilités à rester sur les trottoirs.

Les PAC situés Chemin des Lurzines ont été déplacés derrière la mairie pour des raisons de sécurité

COMPOSTEUR INDIVIDUEL GRATUIT

238 Route de la Côte Rôtie 33920 Saint Girons d'Aiguevives

05.57.84.74.00

Permanences :

Mercredi et Vendredi de 14 h à 17 h sans RDV

En complément des bacs collectifs répartis sur la commune pour les restes alimentaires, il est possible de bénéficier d'un composteur individuel à installer dans votre jardin pour certains déchets (végétaux comme tontes, feuilles, déchets alimentaires comme épluchures fruits et légumes, marc de café, coquille d'œufs ...).

Il vous sera remis gratuitement un kit de composteur sur présentation d'un justificatif de domicile

(facture de moins de 3 mois : eau, électricité, taxe habitation, foncière, contrat de location...)

COMMEMORATION DU 19 MARS 1962

**Dépôt de gerbe
au Monument aux Morts de Prignac à 11 h 00**

Le 19 mars est le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Cette journée permet de commémorer les accords d'Évian du 18 mars 1962, de rassembler et rendre hommage à toutes les victimes civiles ou militaires qui sont tombées durant la Guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie.

NOUVEAU A PRIGNAC ET MARCAMPES



Les P'tits Pinceaux
D'Anais

Femmes enceinte

Révélation de sexe, Baby Shower,
Photo souvenirs, ...

Enfants & Adultes

Animation pour Mariage, Baptême,
Anniversaire, Arbre de Noël,
Halloween, ...

Tél : 06.25.97.32.89

mail: lesptitspinceauxdanais33@hotmail.com

Réseaux sociaux :   Les P'tits Pinceaux D'Anais
(à votre domicile ou sur Prignac-et-Marcamps)





Energie : retrouvez les aides auxquelles vous êtes éligibles en 2024 :

Les aides à la rénovation énergétique pour réduire sa consommation d'énergie :

- Les aides locales : Selon votre lieu de résidence, des aides spécifiques sont disponibles. [Découvrez-les ici pour le département de la Gironde](#).
- MaPrimeRénov' : en 2024, MaPrimeRénov' évolue ! Le dispositif se scinde en deux parcours :
 - Le parcours MaPrimeRénov' Classique concerne le remplacement des anciens systèmes de chauffage par des chauffages écologiques comme les pompes à chaleur. L'aide sera destinée uniquement aux revenus intermédiaires, modestes et très modestes. Les travaux doivent être effectués par un artisan RGE (ici la [liste des artisans certifiés dans la Gironde](#)).
 - Le parcours MaPrimeRénov' Accompagné concerne les logements classés D à F au DPE, qui effectuent une "rénovation d'ampleur", soit au moins 2 pratiques d'isolation, pour un gain minimum de 2 classes énergétiques. On peut pour ce parcours ajouter optionnellement une action (ventilation, chauffage, un autre geste d'isolation) qui sera incluse dans les aides. L'aide, plafonnée à 70 000 €, peut représenter jusqu'à 90 % des coûts des travaux, avec la condition d'avoir un [Accompagnateur Rénov'](#).
- Les certificats d'économie d'énergie (CEE) ou prime énergie : aides financières complémentaires à Ma Prime Renov, financées par les fournisseurs d'énergie.
- L'Éco-prêt à taux zéro : prêt bancaire pouvant s'élever jusqu'à 55 000 € pour des travaux d'isolation des structures et de rénovation réalisés par des artisans certifiés RGE.
- La TVA réduite à 5,5 % : accordée aux travaux d'amélioration énergétique et écologique dans un logement construit il y a plus de 2 ans.

Les aides solaires :

- La prime à l'autoconsommation photovoltaïque : pour l'installation de panneaux [solaires en situation d'autoconsommation](#). Elle varie en fonction de la puissance installée :
 - Pour une installation ≤ 3 kWc : 370 € / kWc
 - Pour une installation ≤ 9 kWc : 280 € / kWc
 - Pour une installation ≤ 36 kWc : 200 € / kWc
 - Pour une installation ≤ 100 kWc : 100 € / kWc
 - Au-delà de 100 kWc, l'installation n'est plus éligible à la prime
- Le tarif de rachat du surplus : varie en fonction de la puissance installée :
 - Pour une installation ≤ 3 kWc : 0,13 € / kWc
 - Pour une installation ≤ 9 kWc : 0,13 € / kWc
 - Pour une installation ≤ 36 kWc : 0,078 € / kWc
 - Pour une installation ≤ 100 kWc : 0,078 € / kWc
 - Pour une installation > 100 et ≤ 500 kWc : 0,1208 €/kWh

Les chèques énergie :

- L'indemnité carburant travailleur : 100 € d'aide pour les 50% de travailleurs automobilisés les plus modestes, soit près de 4,3 millions de Français.

Le chèque énergie : entre 48 € et 277 € par an en fonction des revenus par foyer et du nombre de personnes dans le logement. Versement automatique prévu entre le 21 avril et le 30 mai 2024.

LA POSTE

Les tournées de distribution du courrier et du colis évoluent

La Poste revoit le découpage géographique des tournées de distribution des facteurs de la Plateforme de distribution de Pugnac.

Comme partout en France, La Poste prend en compte l'évolution des volumes de courrier et de colis à distribuer et répond aux attentes des clients. Ces évolutions sont conduites pour apporter un service de qualité et développer les services de proximité rendus 6 jours sur 7 par les facteurs.

Le nouveau découpage des tournées va entraîner quelques changements d'horaires pour les facteurs. C'est pourquoi les horaires de la distribution sur la commune de Prignac et Marcamps pourront évoluer à partir du 26 mars 2024. Votre facteur reste à votre disposition et met tout en œuvre pour garantir la qualité de la distribution et des services.

Cette nouvelle organisation n'a aucun impact sur les horaires des bureaux de poste.



AIDES AUX LOGEMENTS

Mise à jour des aides aux logements 2024 : Achat, Location et Rénovation :

<https://comparateur-ade.com>

En France, il existe de nombreuses aides au logement qui profitent aux propriétaires pour accéder à la propriété, mais aussi pour financer des travaux de rénovation énergétique. En face, les locataires bénéficient aussi d'aides financières pour payer leur loyer ou faire face à un changement de situation.

Type d'aide, montant, conditions d'éligibilité, zoom sur toutes les aides au logement auxquelles vous pouvez prétendre en 2024.

Les aides pour l'achat d'un logement

Le Prêt à Taux Zéro (PTZ)

Le Prêt à Taux Zéro est un emprunt règlementé par l'Etat, sans intérêt (gratuit) et qui a pour objet le financement d'un premier logement neuf, ou ancien avec travaux de rénovation. Il vient en complément d'un prêt immobilier classique.

Le Prêt Epargne Logement

Le Prêt Epargne Logement est un emprunt réservé aux détenteurs d'un Plan d'Epargne Logement (PEL). Il permet de bénéficier d'un prêt à un taux préférentiel pour l'acquisition d'un logement ou les travaux d'un bien immobilier. Les caractéristiques du prêt varient selon la date d'ouverture du PEL.

Le Prêt d'Accession Sociale à la propriété (PAS)

Le Prêt d'Accession Sociale à la propriété (PAS) est un emprunt à taux préférentiel. Il est accordé sous conditions de revenus et réservé à l'achat d'une résidence principale ou au financement de travaux.

Le Prêt Social location-accession (PSLA)

Le Prêt Social Location Accession est un dispositif qui permet au locataire d'un logement social de devenir propriétaire du bien dans des conditions préférentielles. Il est octroyé sous conditions de ressources. Il permet aux futurs propriétaires disposant de revenus modestes, de se constituer un apport personnel durant la phase de location.

Le Prêt Action Logement :

Le Prêt Action Logement (anciennement appelé le 1% logement) est un prêt immobilier à taux préférentiel réservé au financement d'une résidence principale. Ce prêt octroyé par l'organisme Action Logement se cumule à un prêt classique octroyé par la banque.

Les aides aux travaux d'amélioration et de rénovation :

MaPrimeRénov' :

MaPrimeRénov' est une aide financière qui permet aux ménages disposant de ressources « modestes » de financer leur projet de rénovation énergétique.

MaPrimeRénov' Sérénité :

MaPrimeRénov' Sérénité est une aide financière qui permet aux ménages disposant de ressources « modestes » de financer leur projet de rénovation énergétique. Contrairement à MaPrimeRénov', les travaux engagés doivent générer des gains énergétiques d'au moins 35 %.

Eco-prêt à taux zéro :

L'éco-prêt à taux zéro est un prêt qui vise à financer la rénovation énergétique d'un logement, sans avance de trésorerie, ni intérêt. Contrairement au Prêt à taux zéro, l'éco-PTZ est octroyé sans condition de ressources.

Le dispositif Coup de Pouce Economie d'énergie :

Créé en 2019, le dispositif Coup de Pouce permet le versement de subventions en cas de travaux de rénovation énergétique. Le dispositif rassemble plusieurs aides : « Coup de pouce chauffage », « Coup de pouce rénovation performante d'une maison individuelle », « Coup de pouce rénovation performante de bâtiment résidentiel collectif ». Attention, la prime « Coup de pouce isolation » est supprimée depuis 2022.

Les certificats d'économie d'énergie (CEE) :

Les Certificats d'Economie d'Energie (CEE) sont des aides financières versées par les fournisseurs d'énergie. Ces primes permettent de financer des travaux d'économie d'énergie et leur montant varie en fonction des travaux et du niveau de revenus.

Le chèque énergie :

Le chèque énergie est une aide financière attribuée chaque année en fonction du niveau de revenu des ménages, ainsi que la composition du foyer fiscal. L'envoi du chèque énergie est automatique et se fait au mois d'avril. ...



Les aides pour les locataires :

L'aide MOBILI-JEUNE : Subvention versée par Action Logement pour aider les jeunes locataires en période d'apprentissage professionnel.

L'avance LOCA-PASS : Avance gratuite versée par Action Logement pour aider les locataires éligibles à s'installer, en octroyant un prêt à taux 0 pour financer le dépôt de garantie.

MOBILI-PASS : L'aide Mobili-Pass permet de financer les frais de mobilité géographique des locataires, dans le cadre d'une opportunité professionnelle. Elle est octroyée dans le cadre d'un changement de résidence principale ou pour la location d'un second logement.

La garantie Visale : La garantie VISALE (Visa pour le Logement et l'Emploi) est une garantie de location (caution octroyée par Action Logement). Elle permet de rassurer le propriétaire pour faciliter votre recherche d'emploi.

APL : Les APL (Aides Personnalisées au Logement) sont des primes versées mensuellement pour réduire le loyer d'un locataire aux ressources modestes. Les APL sont versées par la CAF (Caisse d'Allocation Familiale).

ALS : Les ALS (Allocations de logement sociale) sont des primes versées mensuellement pour réduire le loyer d'un locataire aux ressources modestes. Les ALS sont versées par la CAF (Caisse d'Allocation Familiale) et profitent à ceux qui ne sont pas éligibles aux APL.

ALF : L'ALF (Allocation de Logement Familiale) est une aide versée par la CAF qui a pour objectif de réduire le loyer des locataires qui en ont besoin (en fonction de leur situation familiale)

Retrouvez toutes les aides sur le site officiel : www.service-public.fr

3115
APPEL GRATUIT

URGENCES
VÉTÉRINAIRES



URGENCES VÉTÉRINAIRES

3115

Le 3115 Urgences Vétérinaires®, numéro 100% gratuit (tarification numéro vert), est disponible pour les habitants de PRIGNAC-ET-MARCAMPS.

En cas d'urgence avec leur animal de compagnie, les habitants de PRIGNAC-ET-MARCAMPS peuvent contacter 24h/24 ce numéro, composer leur code postal et ils seront mis en relation avec un service vétérinaire de garde à proximité.

L'appel, la mise en relation et la communication sont 100% gratuits depuis les téléphones fixes et mobiles, tous opérateurs confondus.

L'objectif du 3115 est de lutter contre le développement des numéros surtaxés qui exploitent la détresse des propriétaires d'animaux face à une situation difficile.

En 2023, le 3115 est accessible à plus de 30 millions d'habitants en France, sur 47 départements français et plus de 8300 communes.

Site internet : www.urgences-veterinaires.fr

Changement d'heure d'été

Le passage à l'heure d'été 2024 aura lieu le DIMANCHE 31 MARS N'oubliez pas de vous lever à 2 heures du matin pour mettre vos pendules à 3 heures (assurément, nous perdons 1 heure de sommeil comme chaque année...). Ensuite, vous pourrez aller vous recoucher ou profiter de la nuit comme il vous siéra, à votre aise, à votre guise ...

URGENCE 114

Le service public gratuit réservé aux personnes sourdes, sourdaveugles, malentendantes et aphasiques, pour toutes les urgences, 24h/24, 7j/7

Moyens de contact : VISIO, TCHAT, IMAGES, SMS

Où nous trouver ?

Notre application Urgence 114 à télécharger sur votre store : Google Play, App Store

Notre site internet : urgence114.fr



Élections Européennes 2024



Le 9 juin 2024

Les élections européennes auront lieu en France le 9 juin 2024. Tout citoyen âgé d'au moins 18 ans et inscrit sur les listes électorales peut voter. Il est possible de voter par procuration ou depuis l'étranger si certaines conditions sont respectées.

Combien de députés européens élisons-nous ?

81 députés européens seront élus en France en 2024, deux de plus que lors des élections de 2019. Au total, le Parlement européen comptera 720 membres, contre 705 actuellement.

Comment les députés européens sont-ils élus ?

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour. La législation de l'UE garantit la représentation proportionnelle : cela veut dire que le nombre de sièges obtenus par chaque parti sur le nombre total de sièges de députés à élire dépend du nombre de suffrages recueillis par leur parti. En France, les listes sont fermées, c'est-à-dire que les électeurs ne peuvent pas changer l'ordre des candidats sur les listes.

Le vote est-il obligatoire ?

Non, en France, le vote est un droit et non une obligation. Contrairement à certains autres pays européens, l'abstention n'est pas sanctionnée par une amende. Mais le vote reste un devoir civique.

Qui peut voter ?

Pour pouvoir voter, il faut être soit :

- un citoyen français, âgé d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin
- un citoyen d'un autre pays de l'UE âgé de 18 ans au moins ayant le droit de vote dans son État d'origine

Dans les deux cas, il faut être domicilié dans la commune où l'on souhaite voter et inscrit sur les listes électorales de cette commune.

Où puis-je voter ?

Vous êtes citoyen français ou européen votant en France

Vous devez voter au bureau de vote dont l'adresse est inscrite sur votre carte électorale. Vous pouvez également retrouver votre bureau de vote sur ce site "[Interroger sa situation électorale](#)". Ce bureau de vote est généralement situé dans la mairie ou un autre bâtiment public de votre commune.

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale de votre commune. Cette dernière peut être : la municipalité de votre résidence principale ou du lieu où vous habitez depuis au moins 6 mois ; la municipalité où vous êtes assujetti aux impôts locaux depuis au moins 2 ans ; la municipalité où la société dont vous êtes le gérant ou l'associé majoritaire ou unique est inscrite depuis au moins 2 ans ; pour les fonctionnaires, la municipalité de votre résidence d'affectation obligatoire.

Pour plus d'informations, consultez la page du ministère de l'intérieur "[Je m'inscris sur les listes électorales](#)".

Vous êtes citoyen français votant depuis l'étranger

Si vous êtes citoyen français domicilié dans un autre pays de l'UE ou un pays tiers et que vous souhaitez voter pour des candidats se présentant en France, vous devez voter dans les bureaux de vote mis en place par l'ambassade ou le consulat de France dans votre pays de résidence. Informations complémentaires : [Vote d'un Français domicilié à l'étranger](#).

Pour pouvoir voter pour la circonscription française, vous devez être inscrit sur la liste électorale consulaire et ne pas être inscrit sur liste électorale complémentaire de l'Etat de l'UE où vous résidez. Il peut être nécessaire de vous désinscrire de cette liste complémentaire car en cas de double inscription, c'est l'inscription dans votre pays de résidence qui sera prise en compte.

Elections Européennes : suite

Où dois-je m'inscrire pour voter ?

Vous êtes citoyen français ou européen votant en France

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales de votre commune. Vous pouvez vous inscrire via [un formulaire en ligne](#), en vous rendant dans la mairie de votre commune ou alors encore par courrier.

Si vous êtes déjà inscrit, ou si vous êtes un primo-votant et que vous avez été informé par votre mairie que votre inscription a bien été effectuée, vous n'avez aucune démarche à accomplir : votre inscription a été automatiquement effectuée par les autorités. Toutefois, si vous avez déménagé, vous devrez vous inscrire auprès de la mairie de votre nouvelle commune de résidence. Si vous allez voter pour la première fois et que vous n'avez pas été contacté par votre mairie, vous devrez également vous inscrire sur les listes électorales.

Pour plus d'informations, consultez les pages suivantes :

- [Nouvelle inscription](#)
- [Primo-votants](#)
- [En cas de déménagement](#)

Vous êtes citoyen français votant depuis l'étranger

Si vous êtes citoyen français domicilié dans un autre pays de l'UE ou un pays tiers et que vous souhaitez voter pour des candidats se présentant en France, vous devez préalablement vous inscrire sur la "liste électorale consulaire" à l'ambassade ou au consulat français de votre pays de résidence. Vous devrez vous inscrire avant le vendredi 3 mai 2024. Les citoyens français inscrits sur le "registre des Français établis hors de France" sont automatiquement inscrits sur la liste électorale consulaire, à moins qu'ils ne s'y opposent. Les citoyens français qui résident à l'étranger mais qui ne sont pas inscrits sur le "registre des Français établis hors de France" peuvent aussi s'inscrire sur la liste électorale consulaire de leur pays de résidence. Informations complémentaires : [Vote d'un Français domicilié à l'étranger](#)

Si vous résidez dans un Etat de l'UE et que vous êtes inscrit sur les listes électorales de ce pays, vous ne pourrez pas voter pour la circonscription française même si vous êtes inscrit sur la liste électorale consulaire. En effet, en cas de double inscription, vous votez dans votre pays de résidence.

Quelle est la date limite d'inscription ?

Vous êtes citoyen français ou européen votant en France

La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est le vendredi 3 mai 2024 auprès de votre mairie (ou mercredi 1er mai si vous vous inscrivez [en ligne](#)).

Vous êtes citoyen français votant depuis l'étranger

Vous devez vous inscrire sur les listes électorales consulaires auprès de l'ambassade ou du consulat français de votre pays de résidence avant le vendredi 3 mai 2024.

Quels documents dois-je apporter au bureau de vote ?

Pour voter, vous devez vous munir de votre carte électorale et d'une pièce d'identité. Seule une pièce d'identité originale est acceptée. Les documents à présenter diffèrent selon que vous votez en France ou à l'étranger.

Pour plus d'informations, consultez cette page : [Élections : papiers d'identité à présenter pour voter](#)

Quels documents dois-je apporter au bureau de vote ?

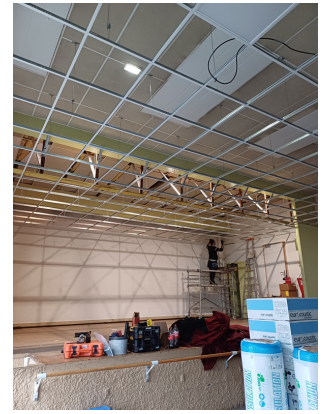
Pour voter, vous devez vous munir de votre carte électorale et d'une pièce d'identité. Seule une pièce d'identité originale est acceptée. Les documents à présenter diffèrent selon que vous votez en France ou à l'étranger.

Pour plus d'informations, consultez cette page : [Élections : papiers d'identité à présenter pour voter](#)

Puis-je voter par procuration ?

Oui, le vote par procuration est possible si vous savez à l'avance que vous ne pourrez pas vous rendre au bureau de vote le 9 juin 2024. Depuis 2020, il n'est plus nécessaire de justifier le motif pour lequel il vous est impossible de participer au scrutin. Vous pouvez désormais donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la vôtre.

Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1944>



TRAVAUX SALLE DES FÊTES

Une salle des fêtes rénovée intérieurement pour un meilleur confort et des économies d'énergie. Installation de trois pompes à chaleur, isolation et abaissement du plafond avec changement des rideaux de la scène par l'entreprise B2R.

Prochaine étape : les peintures des murs et des portes.



RESTAURATION DU LAVOIR DE NOLLY

À la suite de notre candidature, le lavoir de Nolly avait été retenu par le Syndicat du Moron lors de l'appel à candidature de restauration du patrimoine hydraulique.

Les travaux sont en cours afin de réaliser une reprise de la charpente, une réfection complète de la couverture, des travaux de maçonnerie incluant un nettoyage et restauration des murs ainsi que la réparation des fuites qui viennent inonder le bâtiment en période hivernale.

Prignacais, touristes et promeneurs pourront ainsi profiter d'un lavoir remarquable entièrement rénové, qui se situe sur plusieurs randonnées parcourant la commune; (<https://www.prignacetmarcamps.fr/randonnees/>).





CONCERT DE NOËL

Durant le mois de décembre, l'Ecole de Musique Intercommunale du Grand Cubzaguais a présenté son traditionnel concert de Noël qui s'est déroulé sur trois dates en trois lieux différents. Le premier pour des classes de piano à la Maison des Services Publics et le dernier à la salle du Champs de Foire à Saint André de Cubzac. Et au milieu, le second en date du 18 décembre à la salle des fêtes de Prignac et Marcamps.

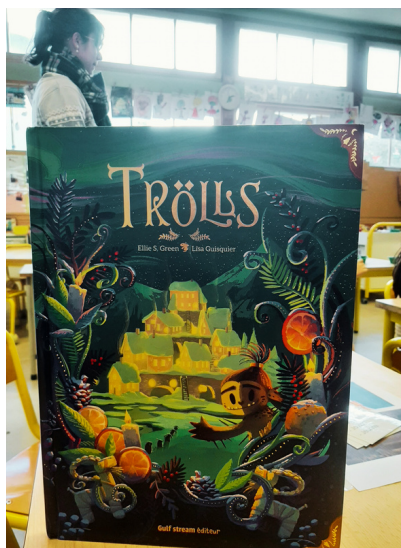
Un concert haut en couleurs avec 3 classes de chant, l'école de guitares et de musiques actuelles. Tour à tour, 60 élèves et 3 professeurs sont montés sur scène pour le plaisir du public venu nombreux. La soirée s'est clôturée par un concert en famille avec le fils à la batterie, les filles à la clarinette et aux percussions, la mère au saxophone, le père et le cousin aux guitares...

300 élèves et 18 professeurs du territoire travaillent leurs gammes sous la houlette de leur nouveau directeur Eric ROULET. Prochaines dates à retenir : les concerts de Printemps les 16 et 23 mars 2024.

Retrouvez l'École de Musique Intercommunale sur ses sites d'enseignements : Château Robillard à Saint-André-de-Cubzac; La mairie de Cubzac-Les-Ponts; Accueil de Loisirs Sans Hébergement, (Aubie-Espessas) à Val-de-Virvée. 05.57.43.05.03 ou emi@grand-cubzaguais.fr



“LIVRES EN CITADELLE” à L’ÉCOLE de PRIGNAC ET MARCAMP



“Trolls”

Pour sa 30ème édition, “Livres en Citadelle” a permis aux enfants des écoles de Prignac et Marcamps d’avoir le plaisir d’accueillir des créateurs d’histoires.

Ellie S. GREEN a rencontré les deux classes maternelles. En collaboration avec l’illustratrice Lisa GUIQUIER, Ellie a présenté le dernier livre dont elle a écrit le récit : “TROLLS”, un album richement illustré, idéal pour célébrer les fêtes de fin d’année, confortablement installé au coin du feu...

Ce bel ouvrage grand format s’inspire des légendes et mythologies des pays nordiques.

Ellie a présenté sur le tableau de la classe l’évolution de l’histoire du livre avec les esquisses c’est à dire les premiers dessins réalisés avec l’illustratrice. Leurs sources d’inspiration sont multiples : dessins d’autrefois, personnages de dessins animés et de films... Les enfants ont posé de nombreuses questions dont une des plus intimes : “Avez-vous déjà vu des trolls ?”

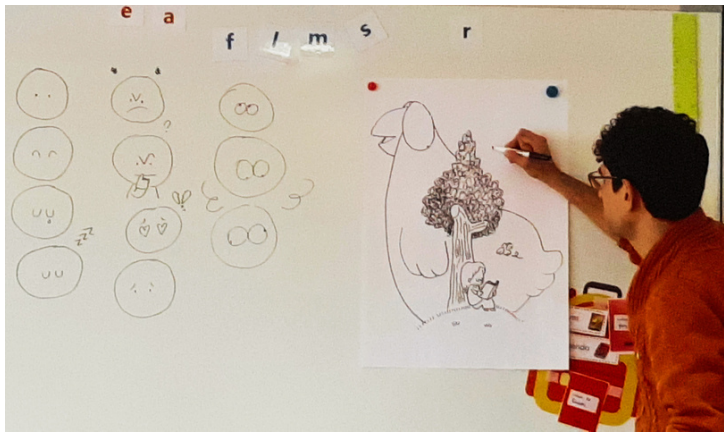
La réponse d’Ellie en dit long : “je n’ai pas le droit de le dire !” Ainsi le secret des créatures magiques reste bien gardé...

“Macaron et canelé”

Camille PIANTANIDA fut accueillie par les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2. A la fois auteure et illustratrice Medocaine, c’est avec beaucoup de vitalité et d’enthousiasme que Camille a présenté la passion qu’elle porte à son métier. “Tous les enfants dessinent sauf que beaucoup arrêtent, certains continuent plus tard ou n’arrêtent jamais”.

A travers un quiz, elle a proposé aux enfants de deviner les différentes étapes de fabrication d’un livre et la manière dont elle travaille. Camille privilégie le carnet de dessin puis le logiciel Photoshop sur tablette, ordinateur, scanner et stylet et elle a aussi une préférence pour le travail à la maison. Avec 25 livres à son actif dont 9 albums “Macaron et Canelé” où l’on suit les pérégrinations de deux chats au cœur d’un endroit emblématique du territoire de la Gironde, Camille confie “aimer l’univers des enfants, raconter et dessiner des histoire et avoir la chance de vivre de sa passion : le jackpot”.





“Mon métier c’est d’être curieux”

Les classes de CP/CE1 ont accueilli Christophe BATAILLON, un illustrateur qui a fait ses armes à Angoulême, ville mondialement célèbre pour son festival de BD. “*Je raconte des histoires en dessins et j’en ai fait mon métier*”. Christophe a plusieurs cordes à sa plume. Il travaille beaucoup avec des copains qui lui apportent de précieux conseils. Son champ d’actions est vaste car il travaille pour la presse jeunesse, des magazines, des journaux tels que “*Spirou*”, “*Moi je lis*”, “*J’aime lire*” mais il fait également des livres où il raconte des histoires imaginaires “*un peu zinzin*” avec des événements réels.

-“*Pourquoi tu as fait ce métier?*”

-“*J’aime quand on me raconte des histoires donc j’ai voulu à mon tour raconter des histoires*” (...) “*Mon métier c’est d’être curieux. Je lis beaucoup de BD, je vais voir des expositions, des pièces de théâtre...*”

Christophe est également professeur de dessins pour les grands et bien entendu il adore rencontrer les enfants dans les classes et les bibliothèques.

Christophe a ensuite proposé aux enfants de “*faire une leçon de dessins*” avec le professeur Pingouin comme il aime se nommer. Il part d’un rond représentant un visage qui va évoluer en exprimant différentes émotions et sentiments : la joie, la tristesse, l’amour, la mauvaise humeur, le doute... en modifiant simplement le regard. A l’instar des Emojis qui sont des pictogrammes utilisés dans un message électronique pour exprimer une émotion, représenter un personnage ou une action.

Bien que les bases d’un dessin reste à la portée de chacun, “*le dessin c’est comme les sports de combat ou le football, il faut s’entraîner et plus on travaille, plus on y arrive.*”

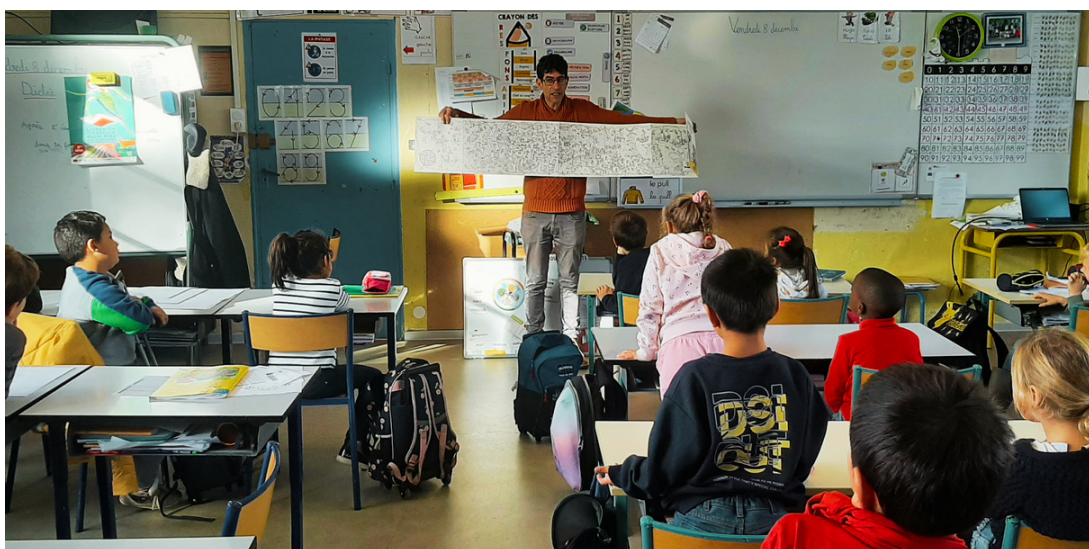
Christophe a également proposé aux enfants de fabriquer un mini livre avec une simple feuille A4, technique de pliage très utilisée au Japon.

Au niveau technique, Christophe travaille chez lui avec des outils basiques : feuilles de papier, crayons, taille crayon, gomme, feutres ... Il faisait autrefois du théâtre et dessiner lui permet de faire à présent tout seul son théâtre. Ce qui est certain c’est qu’il a toujours écrit des histoires et aimer les raconter. Et même si parfois “*les erreurs sont jolies*” Christophe se rappelle ce que lui disait son professeur des beaux arts : “*Pour faire un dessin raté, il faut beaucoup s’appliquer*”.

Une fois de plus, de belles rencontres, des échanges riches et intenses et des envies de dessins et de lectures.

R.P

* “*Livres en citadelle*” c’est deux jours de festival à la citadelle de Blaye les 9 et 10 décembre organisé par l’association Préface avec en amont 139 rencontres d’auteurs et illustrateurs en milieu scolaire dans 43 établissements de la maternelle au lycée en passant par le collège, la MFR ou bien encore les centres de formations.



Voeux du Maire et Conseil Municipal

Le 6 janvier 2024, Monsieur le Maire et le Conseil Municipal ont invité la population pour les traditionnels vœux de la nouvelle année.

Francis BERARD a tenu, en préambule, à rendre hommage à Franck DAGORN, disparu récemment, avec qui il a partagé de bons moments en particulier la création du club de football.

Le bilan 2023 et les grands projets 2024

Le 1er édile a rappelé la réalisation de certains travaux : mise en place des dispositifs de sécurité au niveau des passages piétons près de l'école; travaux de chauffage à la salle des fêtes avec un système de climatisation réversible; vente du cabinet médical, indispensable pour le maintien sur place des médecins et l'assurance d'une réserve financière en cas de dépassement des coûts des travaux de l'école.

Réhabilitation du groupe scolaire

"C'est le gros chantier de 2024". Le coût des travaux est estimé à 2,5 millions d'Euros. "Cela reviendrait à un emprunt de 2 millions d'Euros pour la commune". Les appels d'offres sont lancés et le Maire est confiant pour une inauguration en 2026.

D'autres travaux sont en cours pour cette nouvelle année: installation des nouvelles portes à l'église Saint Michel de Marcamps; remplacement des rideaux de la scène et abaissement du plafond de la salle des fêtes pour de meilleures économies d'énergie; isolation de la mairie avec changement de 28 fenêtres.

Une priorité concerne aussi le Site Naturel du Moron qui va bénéficier d'un entretien particulier.

Enfin, le Maire s'est félicité de la remise en état du château GRISSAC dont les travaux vont démarrer incessamment sous peu. Une nouvelle vie attend ce beau lieu avec un projet d'hôtel, restaurant, chambres d'hôtes voire même une guinguette et à la clef la création d'une quarantaine d'emplois.

A la fin de son allocution Monsieur le Maire a invité les convives à partager la galette des rois.

SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC

Le Rotary aide à la sécurisation des écoles



Lors de leur réunion de juillet dernier pour l'arrivée à la présidence de Cyril Grisvard, les membres du Rotary de Saint-André-de-Cubzac avaient annoncé que l'année à venir serait principalement consacrée à la prévention routière et à la sécurité dans les petits villages du secteur.

Le Rotary Club de Saint-André-de-Cubzac a été créé officiellement le 15 octobre 1974. Il fête donc ses 50 ans cette année et recevra pour cette occasion les Anglais du Rotary de High Wycombe avec qui le club est jumelé depuis sa création. Le Rotary réalise chaque année différentes actions à but humanitaire, caritatif ou d'utilité publique et, pour sa première action de président, Cyril Grisvard avait prévu d'aider à l'achat d'un radar pédagogique par la mairie de Prignac-et-Marcamps pour sécuriser la traversée de route devant l'école.

Pour cela, il avait mis en vente sa combinaison de commissaire de course aux 24 heures du Mans, signée par les vainqueurs de l'édition 2023, un bel objet de collection pour les passionnés de course automobile.

« La traversée de Prignac est très dangereuse et les enfants sortant de l'école ont beaucoup de mal à traverser, d'où cette idée de sécuriser le secteur. Par la suite, nous voudrions sécuriser de la même façon les autres communes ins-



Cyril Grisvard, au centre, a signé la convention avec la mairie de Prignac-et-Marcamps. ROTARY

bien entendu nos autres actions habituelles sur le secteur de Saint-André-de-Cubzac ».

Le Rotary a réalisé son projet et la vente de la combinaison du Mans a permis à l'association de faire un don de 1 000 euros à la mairie de Prignac-et-Marcamps par le biais d'une convention signée le 7 février dernier entre la mairie et Cyril Grisvard. Lors du Conseil municipal du 22 janvier dernier, le don a été accepté et la municipalité s'est engagée à faire installer un feu tricolore intelligent sur la route départementale 669, avenue des côtes de Bourg, à proximité de l'école. Le coût total de cette installation est de 5 563,81 euros. Remercié chaleureusement par les élus, le Rotary va maintenant préparer d'autres actions solidaires.

Un départ bien mérité

Après 29 ans de très bons et très loyaux services, Madame Catherine MEYNARD a tiré sa révérence au sein de la mairie de Prignac et Marcamps "sans une larme, sans un regret" (formule qu'elle aimait dire, non sans humour, à ses collègues en référence à la chanson "Et pourtant" de Charles Aznavour...)

Secrétaire de Mairie depuis le 4 janvier 1994, c'est 3 décennies de carrière au service du public qui s'achèvent...

Fonctions multiples, polyvalence certaine, missions riches et variées, Catherine MEYNARD a été sur tous les fronts : état civil, urbanisme, élections, accueil du public, inscriptions scolaires, questions diverses et variées ... Elle fut une aide de camp des plus précieuses pour les différents maires et conseillers municipaux qui se sont succédés au fil des décennies.

Ses compétences et ses priorités ont toujours été axées sur la bonne marche du service public dans le souci d'informer et de conseiller au mieux les citoyens.

Catherine a toujours été disponible et disposée à rendre service et à renseigner les usagers en allant parfois bien au delà de ses fonctions pour résoudre un problème et trouver des solutions. Certains administrés sont d'ailleurs venus en toute discrétion la remercier et lui témoigner leur gratitude.

Durant toutes ces années, Catherine s'est forgée une expérience du métier sur le terrain. Sa persévérance et son souci de toujours bien faire fut souvent au rendez-vous. Pour celles et ceux qui la connaissent bien, son caractère bien trempé et sa conscience professionnelle furent sa marque de fabrique.

Nous lui souhaitons une longue et belle retraite au sein de sa famille et de ses proches et la promesse de jours heureux.



Visite du Père Noël à l'école de Prignac et Marcamps



MARCHÉ DE NOËL

Le samedi 9 décembre a eu lieu le marché de Noël où une multitude de stands ont pu ravir vos papilles et émerveiller vos yeux. Le père Noël était là une bonne partie de l'après-midi pour le plus grand plaisir de vos enfants.

Nous espérons que vous avez pris plaisir à venir flâner parmi les allées remplies de décorations, gourmandises et autres souvenirs.

Merci à la société des fêtes pour leur participation ainsi qu'à l'école, les agents communaux et tous les autres protagonistes qui ont fait de cette journée un beau moment.

La municipalité



Associations

TENNIS

L'équipe des garçons 14 ans de l'UTBPG s'est inclinée devant Libourne lors des rencontres par équipes au mois de janvier. Bravo à tous les compétiteurs du club.

Victoire des filles 12/14 ans de l'UTBPG contre Rieufret TC1 au mois de janvier lors des rencontres par équipes.

Le championnat départemental de Gironde, 3ème série, se déroule très bien pour l'équipe Dames car elles participeront à la finale qui aura lieu le Dimanche 3 Mars. Bravo à notre équipe Dames et bonne chance.



CLUB DU 3ème PRINTEMPS

Le repas de Noël du club a eu lieu le 14 décembre 2023. Nous étions 29 participants. Le repas a été préparé et servi par "Le Réveil des Papilles".

L'assemblée générale a eu lieu le 11 janvier 2024 avec le vote du bureau :

Présidente : Mme Jeannine CHAUVIN

Secrétaire : Mme BARDEAU

Trésorière : Mme GOLJET

Nous sommes actuellement 29 adhérents. N'hésitez pas à venir nous rencontrer et si affinités, nous rejoindre...

La Présidente Mme CHAUVIN





TOURNOI SUBBUTEO

Le weekend du 10 et 11 Février a vu le club football de table Aquitaine organiser son premier tournoi a Prignac et Marcamps.

Discipline qui compte environ 1000 licenciés en France. Nicolas Morier, Président du Football de Table Aquitaine souhaite faire connaitre et développer ce jeu dans la région.

Seize joueurs venus des quatre coins de la France étaient prêts à en découdre tout au long du weekend pour jouer des parties de deux fois quinze minutes, plus éventuelles prolongations.

Résultats du samedi :

Tournoi principal victoire d'Éric Naszalyi (Puc) contre Thibault Lesné (Football de table Aquitaine)

Consolante victoire de Kevin Pouffet (Puylaurens) contre Paul Offman (Combourg)

Alban Boigeol (Football de table Aquitaine) bat Nicolas Morier (football de table Aquitaine) en finale consolante "b"

Le tournoi du dimanche fut aussi passionnant :

Finale remportée part Éric Naszalyi (puc) contre Fanch Coquillon (Combourg) 4-1. Le Parisien Eric Naszalyi est également Président de la Fédération française de football sur table.

Finale consolante remporté part Paul Offman (Combourg) devant Franck Dubreuil (Champs sur marne) 2-1 en mort subite.

Monsieur Bérard Francis, maire de la commune, venu remettre les coupes aux vainqueurs s'est aussi rappelé que lui aussi avait joué il y a quelques années au football de table.

Nous avons eu aussi quelques visiteurs curieux de voir un sport méconnu dans notre région mais surpris par la dextérité des joueurs et l'intensité des matchs.

Le rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

Pour le reste de l'année venez nous retrouver le mercredi soir et le samedi après midi au local du club (au dessus du dojo). Contacts : 06.28.96.00.40 06.22.15.48.55



PRIGNAC EN MARCHANT

Vous aimez la randonnée, la découverte de la nature, les beaux paysages, papoter et rire ?

Rejoignez-nous sur les routes et chemins de nos beaux villages.

Tous les LUNDIS, départ 9h
Et un SAMEDI sur deux à 8h30.

Notre club adhère à la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Pour plus de renseignement, n'hésitez à contacter Rose

au 06.15.10.93.85



FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
www.ffrandonnee.fr



A MEDITER

LES TROIS PASSOIRES

Un jour quelqu'un vient trouver Socrate et lui dit : "Sais-tu ce que je viens d'apprendre sur ton ami ?

- Un instant, répondit Socrate. Avant que tu me racontes, j'aimerais te faire passer un test, celui des trois passoires.

- Les trois passoires? ...

Mais oui, reprit Socrate. Avant de me raconter toutes sortes de choses sur les autres, il est bon de prendre le temps de filtrer ce que l'on aimerait dire. C'est ce que j'appelle le test des 3 passoires.

La première passoire est celle de la vérité. As-tu vérifié si ce que tu veux me dire est vrai?

Non. J'en ai simplement entendu parler...

- Très bien. Tu ne sais donc pas si c'est la vérité.

Essayons de filtrer autrement en utilisant une deuxième passoire, celle de la bonté. Ce que tu veux m'apprendre sur mon ami, est-ce quelque chose de bon ?

- Ah non ! Au contraire.

- Donc, continua Socrate, tu veux me raconter de mauvaises choses sur lui et tu n'es même pas certain qu'elles soient vraies.

Tu peux peut-être encore passer le test, car il reste une passoire, celle de l'utilité. Est-il utile que tu m'apprennes ce que mon ami aurait fait ?

- Non. Pas vraiment.

Alors, conclut Socrate, si ce que tu as à me raconter n'est ni vrai, ni bien, ni utile, pourquoi vouloir me le dire ? "

Lettre d'Abraham Lincoln au professeur de son fils

Il aura à apprendre, je sais, que les hommes ne sont pas tous justes, ne sont pas tous sincères.

Mais enseignez-lui aussi que pour chaque canaille il y a un héros; que pour chaque politicien égoïste, il y a un dirigeant dévoué...

Enseignez-lui que pour chaque ennemi il y a un ami.

Éloignez-le de l'envie, si vous pouvez, enseignez-lui le secret d'un rire apaisé.

Qu'il apprenne de bonne heure que les despotes sont les plus faciles à flatter...

Enseignez-lui, si vous pouvez, les merveilles des livres...

Mais laissez-lui un peu de temps libre pour considérer le mystère éternel des oiseaux dans le ciel, des abeilles au soleil, et des fleurs au flanc d'un coteau vert.

À l'école, enseignez-lui qu'il est bien plus honorable d'échouer que de tricher...

Apprenez-lui à avoir foi en ses propres idées, même si tout le monde lui dit qu'elles sont erronées...

Apprenez lui à être doux avec les doux, et dur avec les durs.

Essayez de donner à mon fils la force de ne pas suivre la foule quand tout le monde se laisse entraîner...

Apprenez-lui à écouter tous les hommes mais apprenez-lui aussi à filtrer tout ce qu'il entend à travers l'écran de la vérité, et à en recueillir seulement les bonnes choses qui passent à travers.

Apprenez-lui si vous pouvez, à rire quand il est triste...

Apprenez-lui qu'il n'est aucune honte à pleurer.

Apprenez-lui à se moquer des cyniques et à prendre garde devant une douceur excessive...

Apprenez-lui à vendre ses muscles et son cerveau au plus haut prix, mais à ne jamais fixer un prix à son cœur et à son âme.

Apprenez-lui à fermer les oreilles devant la foule qui hurle et à se tenir ferme et combattre s'il pense avoir raison.

Traitez-le doucement, mais ne le dorlotez pas, parce que seule l'épreuve du feu forme un acier fin.

Qu'il ait le courage d'être impatient et la patience d'être courageux.

Apprenez-lui toujours à avoir une immense confiance en lui-même, parce que dès lors, il aura une immense confiance envers l'Humanité.

C'est une grande exigence, mais voyez ce que vous pouvez faire...

Il est un si bon garçon, mon fils !



Manifestations

Société des fêtes de prignac et marcamps

à la salle des fêtes

La société des fêtes de prignac et marcamps organise son loto du printemps de nombreux lots à gagner. Ouverture des portes à 18h. Le loto commence à 20h45. Buvette et restauration sur place.

Les 12 cartons = 16€
Les 6 cartons = 10€
Le carton = 2€
La tombola = 2€

Société des fêtes de prignac et marcamps

Le samedi 23 mars
À 19h30



La société des fêtes de prignac et marcamps vous attend ce jour-là à la salle des fêtes pour partager l'omelette à l'aillet ou aux lardons avec sa salade. Pour les réservations merci de contacter Mme Rozier au : **06.64.32.48.61** avant le 26/02/2024.

Je m'engage à venir (cocher la case) : OUI NON

NOM : _____ Prénom : _____

Numéro de téléphone : _____ GROUPE : _____

Le 21 avril 2024
Vide Grenier

3€ le mètre extérieur
3€50 la table intérieur

A PARTIR DE 8H

SOCIÉTÉ DES FÊTES DE PRIGNAC ET MARCAMPS
Organise un vide de grenier à la place de la mairie.
Pour toute réservation 06.64.32.48.61

DIMANCHE 9 JUN 2024

Vide Grenier

3€ le mètre extérieur
3€50 la table intérieur

SOCIÉTÉ DES FÊTES DE PRIGNAC ET MARCAMPS
Organise un vide de grenier à la place de la mairie.
Pour toute réservation 06.64.32.48.61
restauration sur place.

LE GARDON MARCAMPOIS MANIFESTATIONS SITE NATUREL DU MORON

Samedi 9 Mars

Ouverture de la truite

Samedi 6 Avril

Lâcher de 150 kg de truite

Inscription : 15 euros

Du 9 au 11 Mai

Enduro carpe

Dimanche 7 juillet

Vide grenier

INFO

06.17.60.53.06

SOCIÉTÉ DES FÊTES DE PRIGNAC ET MARCAMPS
SA FÊTE FORAINE

LE 21/22/23 JUN

VENDREDI : marché nocturne

SAMEDI : soirée année 80 en plein air, feu d'artifice, majorette.

On compte sur vous dans la joie et la bonne humeur



LA GRANDE RANDONNÉE VERS PARIS 2024

“PRIGNAC EN MARCHANT” dans la foulée : MERCREDI 20 MARS 2024 RDV à la Salle des Fêtes



A l'occasion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Fédération Française de la Randonnée Pédestre organise la Grande Randonnée vers Paris 2024. Cet événement social, culturel et sportif est vecteur de rayonnement et porteur des valeurs de l'Olympisme au plus près de tous les randonneurs, marcheurs et du Grand Public.

Un des objectifs est d'ouvrir au plus grand nombre la connaissance de nos sentiers qui sont balisés et aménagés par les bénévoles de la FFRP avec le soutien financier des conseils départementaux.

La Grande Randonnée vers Paris reliera toutes les régions de France. Il s'agit de rejoindre à pied, les villes recevant les épreuves olympiques sur 7 axes de traversée du pays et ce jusqu'à Paris entre le 11 janvier et le 12 mai 2024.

En Gironde nous avons 11 étapes qui empruntent les itinéraires GR655 et G654 ouest et qui sont aussi sur les chemins de Saint Jacques de Compostelle en Aquitaine.

L'animation des étapes, de Cubzac les Ponts à Saint Palais, a été confiée aux clubs de Lansac, de Saint Romain-la-Virvée et à notre club « Prignac en Marchant ».

Notre commune sera traversée le **mercredi 20 mars 2024** par une étape partant de Cubzac les Ponts. Nous passerons par Saint André de Cubzac et Saint Gervais avant d'arriver en début d'après midi à Prignac et Marcamps. L'étape se terminera à Bourg.

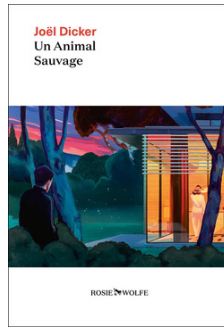
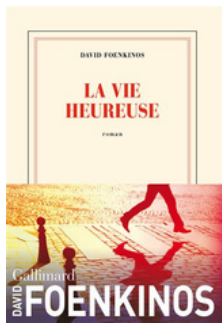
Vous êtes TOUS invités à vous joindre à nous, sur tout ou partie de cette étape, car chacun le sait : « L'important c'est de participer »

Le **jeudi 21 mars 2024, au départ de Bourg**, nous rejoindrons Blaye où nous serons reçus au couvent des Minimes.

Le **vendredi 22 mars 2024, au départ de Blaye**, nous irons par Etauliers à Saint Palais où nous souhaiterons bonne continuation jusqu'à Paris à nos trois Ambassadeurs.

Pour plus d'informations: 06.15.10.93.85/06.77.44.51.06 ou prignacenmarchant@gmail.com

Bibliothèque : nouveautés



**BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
DES NOUVEAUTES
POUR LES PETITS, MOYENS, GRANDS**

Romans, Policiers, BD, Albums, Mangas
Ils n'attendent que vous pour être dévorés !

HORAIRES

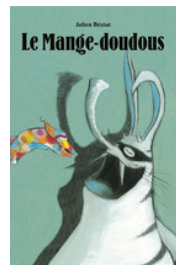
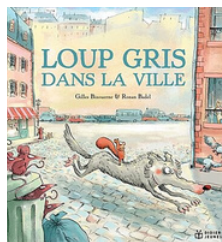
MARDI : 16 h 30 - 18 h 30
MERCREDI : 17 h 00 - 19 h 00
VENDREDI : 16 h 30 - 18 h 30

Inscription gratuite

112 bis avenue des Côtes de Bourg
05.57.68.20.69



Maylis de Kerangal
Réparer les vivants

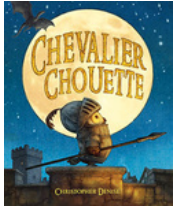




Bibliothèque : Lire, Elire 2024

Tu as entre 6 et 10 ans ?

Participe
à l'aventure
Lire, Élire !



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE LIRE, ELIRE 2024



Des animations, une sélection de livres et ton vote à la clé !
Tu as entre 6 et 106 ans, participe à l'aventure Lire Élire !

Cette animation se déroulera d'avril à octobre 2024 pour les jeunes et nouveauté pour cette nouvelle édition les adultes !

15 pépites choisies par des bibliothécaires de Gironde, pour cette 16ème édition de Lire, élire !

16 ans d'aventure citoyenne au service de la lecture du texte et de l'image riches en surprises, en découvertes et en échanges

Lire, élire, c'est une manifestation à destination des (é)lectrices et (é)lecteurs âgé(e)s de 6 à 106 ans.

En effet, pour la première fois cette année, les adultes entrent dans le jeu avec leur propre sélection intitulée "les expertes et les experts".

Lire, élire est une animation citoyenne qui convie les jeunes et moins jeunes lecteurs à prendre le chemin des urnes pour élire leurs meilleures lectures au sein des sélections proposées.



Participe aux animations qui te seront proposées et assiste à un spectacle offert par Biblio-gironde.
Lis et vote pour ton livre préféré dans une ou plusieurs sélections (3 livres par sélection).
Tous les votants (sauf les adultes) recevront un chèque Lire d'une valeur de 10€.



L'objectif de ce projet est double : culturel et citoyen :

Développer le goût de la lecture chez les jeunes et favoriser le développement de leur esprit critique en les invitant à élire les meilleures lectures tout en les impliquant dans une démarche citoyenne.

Tous le monde peut participer à ce projet à condition d'être inscrits à la bibliothèque

(inscription gratuite sans engagement, bulletin d'inscription disponible à la bibliothèque à remplir et à remettre).

Inscription du 12 mars au 19 avril

(50 inscriptions maximum)

Pour la 3ème année consécutive, la bibliothèque repart pour une nouvelle aventure avec les lecteurs de Prignac et Marcamps et la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt de Gironde).
Les lectures, les animations, l'organisation du scrutin, la proclamation des résultats et la remise des Chèques Lire se dérouleront d'avril à octobre (vote en octobre).



Bibliothèque Municipale

112 bis avenue des côtes de bourg 05.57.68.20.69 bibliotheque@prignacmarcamps.fr

Mardi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

Mercredi de 17 h à 19 h

Inscription gratuite



La sélection jaune : pour les apprenties et les apprentis

La sélection bleue : pour les curieuses et les curieux

La sélection verte : pour les exploratrices et les explorateurs

La sélection orange : pour les aventurières et les aventuriers

La sélection violette : pour les expertes et les experts



Prochaine parution : JUNI 2024